Nous félicitons donc chaleureusement les Révérends Pères Oblats de leur généreuse entreprise dans laquelle ils ont dû engager de considérables intérêts financiers, et nous leur souhaitons un plein et entier succès. Puissent ces journaux catholiques pénétrer dans toutes les familles! Qu'il n'y ait pas une seule famille catholique sans un journal catholique. Si, comme le disait Léon XIII, *un journal catholique est une mission perpétuelle dans une paroisse*, il est aussi la source d'inappréciables bienfaits au sein de la famille. Sa lecture communique aux esprits une foule de connaissances utiles, augmente en eux le sens chrétien et les dispose à accepter docilement et avec beaucoup plus de fruit les enseignements et les directions de notre Mère la sainte Eglise.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en rappelant que cette œuvre de presse a déjà reçu la haute approbation et la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Pie X.

Une Circulaire de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Mgr Langevin a adressé aux fidèles de l'archidiocèse de Saint-Boniface une circulaire traitant de divers sujets, et en premier lieu du Congrès eucharistique qui doit se tenir à Montréal en septembre prochain, puis de la question des Ruthènes.

Après avoir rappelé la décision prise par l'épiscopat canadien au Concile de Québec, le 30 octobre dernier, de prescrire une quête annuelle pendant dix ans au profit des Ruthènes établis au Nord-Ouest, Mgr Langevin ajoute : Les œuvres à faire au milieu des Ruthènes dans les trois diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert et de Prince-Albert sont nombreuses. Il y a d'abord le journal catholique ruthène qui doit paraître bientôt à Winnipeg; puis un petit séminaire pour les enfants ruthènes qui se des-

tinent au sacerdoce; et enfin plusieurs œuvres de charité et d'éducation à Winnipeg et à Sifton (Manitoba), et les églises à bâtir dans les trois diocèses.

Aussi c'est avec une bien vive émotion que Nous remercions, dans toute l'effusion de Notre cœur, le vénérable épiscopat du Canada de sa grande charité envers Nos catholiques ruthènes.

Nous pouvons dire à chacun de Nos collègues, avec l'apôtre saint Paul, dans son épître à Philémon : « Nous avons ressenti beaucoup de joie et de consolation, au sujet de la charité, car les œuvres des saints ont été ranimées par toi, frère. »

Quelle consolation et quelle force pour nos bons Ruthènes de trouver de telles sympathies, alors que l'hérésie et le schisme sont conjurés pour leur ravir la vieille foi catholique que leurs aïeux ont gardée au prix de leur sang, et à laquelle ils sont eux-mêmes très attachés! Et pour Nous, évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Nous succombons sous le poids des nouvelles obligations que nous impose l'influence soudaine et considérable de colons catholiques auxquels il faut procurer des prêtres et des églises, et il Nous est particulièrement réconfortant de voir Nos vénérables collègues venir à Notre secours, en temps si opportun, pour Nous permettre de sauver des milliers d'âmes que les schismatiques et les hérétiques ont juré de détacher du sein de la sainte Eglise, notre mère.

Jamais la calomnie versée à flots dans les journaux ruthènes publiés aux frais des hérétiques, l'appât de l'or et de toutes sortes de séductions, fortifiés par des organisations puissantes — hôpitaux, refuges, — n'ont battu en brèche avec plus d'énergie et d'habileté les convictions religieuses de milliers de catholiques.

C'est donc le devoir des catholiques de ce diocèse de faire tout en leur pouvoir pour secourir des frères menacés dans leur foi.

En conséquence, Nous ordonnons une quête pour les

Ruthènes dans toutes les églises du diocèse, le premier dimanche de décembre. Comme il s'agit d'une grande œuvre catholique, Nous désirons qu'à l'offrande des fidèles soit ajoutée celle de messieurs les curés, des institutions d'éducation et des écoles primaires. Nous demandons que chaque montant soit indiqué séparément dans la liste envoyée avec l'argent à M. l'abbé A. Béliveau, procureur à l'archevêché.

Pour Notre part, et à l'exemple de Son Ex. Mgr Sbarretti, délégué apostolique, qui a eu la générosité de Nous remettre à Nous-même la somme de mille piastres (5.000 fr.), à la veille de la clôture du Concile plénier, Nous avons souscrit la somme de trois mille piastres (15.000 fr.) pour le journal catholique ruthène, et, de plus, Nous faisons les frais de la pension et de l'enseignement de plusieurs élèves ruthènes au petit séminaire de Saint-Boniface. Nous espérons donc que chaque prêtre, chaque communauté, chaque famille et chaque catholique, ayant quelques ressources, fera sa bonne part et donnera volontiers sa souscription annuelle pendant dix ans.

Un rapport sur la question des Ruthènes, signé durant le Concile, par Nous et Nos vénérables suffragants de Saint-Albert et de Prince-Albert, prouve quels efforts et quels sacrifices énormes ont été faits par l'épiscopat de l'Ouest canadien, depuis que les Ruthènes sont au pays, pour leur procurer des prêtres de leur rite, des églises, des écoles et sauvegarder ainsi leur foi menacée.